



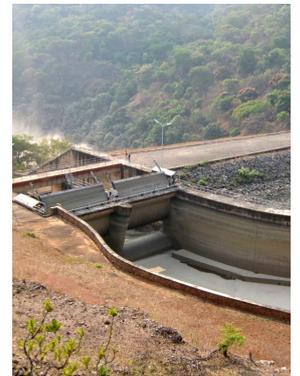
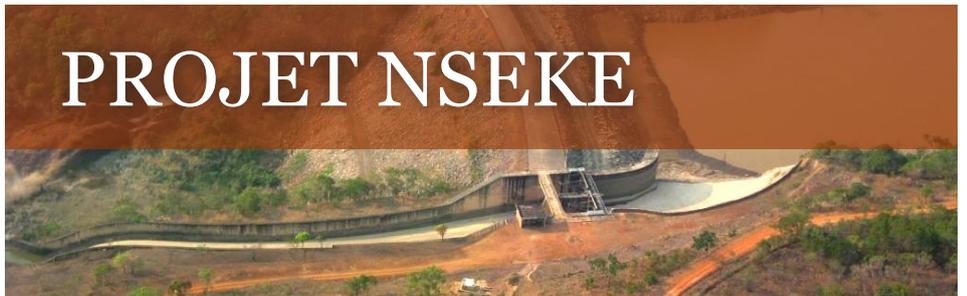
SNEL et TFM ont signé en date du 26 février 2006 un protocole d'accord par lequel les parties ont

convenu de conclure un accord de vente de l'énergie électrique et de financement au terme duquel TFM accordera à la SNEL un prêt destiné à la réhabilitation et la modernisation de la centrale de NSEKE et des réseaux électriques associés dans le but d'améliorer la qualité de la fourniture de l'énergie électrique en général et de manière particulière fiabiliser l'alimentation électrique des installations minières de TFM.

Ces accords ainsi que d'autres signés dans le but de réaliser ce projet, dénommé Projet Nseke, ont été négociés et finalisés pendant la période allant de 2006 à 2008. Par cet accord de financement, un montant de 140 millions de dollars a été octroyé à la SNEL avec, au besoin, possibilité d'accroissement de 20%. Le remboursement de ce prêt s'exécutera à travers les recettes réalisées suite aux ventes de l'énergie à TFM.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, les travaux ci-après ont été réalisés :

- Aménagement des lignes existantes et montage des nouvelles lignes haute tension
- Réhabilitation des postes haute tension



- Poste HT de Nseke
- Poste HT de SCK
- Poste HT de Fungurume

La centrale de Nseke

Les travaux de démontage du groupe turbo-alternateur n° 3 se poursuivent. Ce groupe qui est resté à l'arrêt depuis près de 20 ans sera complètement réhabilité, modernisé et remis au réseau au mois d'août 2010, et suivi sous peu de la réhabilitation de trois générateurs. Cette réhabilitation générera plusieurs fois plus

d'énergie électrique que TFM ne peut en consommer à l'état actuel de ses opérations. La SNEL orientera l'excédant de cette production électrique à sa desserte habituelle. L'arrêt de cette machine a privé SNEL des revenus annuels de l'ordre 16 millions de dollars américains.

La fin de la réalisation complète du Projet NSEKE est prévue pour le premier trimestre 2012.

Joseph Monga / Directeur Adjoint au Projet Snel